

Comment inscrire le développement durable dans vos marchés publics ?

Date :

Durée : 3.00 heures

Lieu :

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01.45.49.48.49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Délais d'accès : 2 jours

Prix : 450.00 € HT / participant, soit 540.00 € TTC / participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et/ou au 01.45.49.48.49

La commande publique et, plus précisément, les marchés publics deviennent un outil essentiel en vue de la poursuite d'objectifs de développement durable, eu égard aux obligations de plus en plus nombreuses qui s'imposent aux acheteurs en la matière (loi Climat et résilience, loi relative à l'industrie verte...).

"Quelles sont les obligations en matière sociale ?"

"Quelles sont les obligations en matière environnementale ?"

"Quel est le calendrier d'entrée en vigueur de ces obligations ?"

Cette formation vous donnera les clés pour identifier les obligations mais aussi les opportunités d'inscrire le développement durable dans vos marchés, en mobilisant les outils les plus adaptés.

Profils des apprenants

- Toute personne au sein des pouvoirs adjudicateurs (Etat, Collectivités, Etablissements publics, entreprises publiques locales, organismes HLM, associations ...) amenée à connaître des problématiques de commande publique.

Prérequis

- Notions juridiques de droit de la commande publique

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation la plus récente en matière de développement durable dans la commande publique ;
- Savoir anticiper les différentes mesures qui vont s'imposer dans le temps et notamment l'obligation de prendre en compte le développement durable dans les conditions d'exécution et critères d'analyse des offres au plus tard au mois d'août 2026 ;
- Maîtriser les moyens et outils de nature juridique permettant d'intégrer de manière pro-active ces objectifs de développement durable dans la passation et l'exécution des marchés publics.

Contenu de la formation

SEBAN & ASSOCIES

282 boulevard Saint-Germain 75007 Paris | Tél : 01.45.49.48.49 | Fax : 01.45.49.33.59 |

formation@seban-avocat.fr | www.seban-associes.avocat.fr

SIRET 434 838 314 00046 – N° déclaration d'activité : 11 75 51367 75

- I. Introduction – le développement durable dans la commande publique : un objectif devenu obligation
- II. La prise en compte du développement durable dans la définition du besoin de l'acheteur
 - a. La définition par l'acheteur de son besoin
 - b. Le sourcing
 - c. Le SPASER
 - d. Les marchés innovants
- III. Le développement durable dans la définition des conditions d'exécution du marché
 - a. Rappel des règles générales du code de la commande publique
 - b. Les conditions d'exécution environnementales
 - c. Les conditions d'exécution sociale
- IV. Le développement durable au stade de l'analyse des offres des candidats
 - a. Développement durable et analyse des candidatures
 - b. Développement durable et jugement des offres
- V. Le contrôle et le suivi du dispositif
 - a. Moyens de contrôle
 - b. Sanctions

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE - mhpachenlefevre@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Intervenants : Anthonin GRAS, Avocat à la Cour - agras@seban-avocat.fr & Julia MOURIER, Avocate à la Cour - jmourier@seban-avocat.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Espace extranet individualisé reprenant toutes les informations de la formation : règlement intérieur, lien Zoom, émargement, programme de la formation, guide d'utilisation Zoom
- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique déposé sur votre espace extranet individualisé à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement pour le suivi de l'exécution de la formation
- Certificat de réalisation remis au terme de la formation
- Evaluation d'entrée pour déterminer votre niveau de connaissance avant la formation
- Evaluation des acquis à la fin de la formation via un quiz
- Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, un questionnaire de satisfaction à chaud vous sera transmis à la fin de formation

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2024 : 91%



Programme créé le 1 décembre 2025 - Version 1